

## QUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE DE PUBLICATION D'UNE LETTRE DE  
L'HONORABLE DÉPUTÉ DE VANCOUVER-BURRARD  
AU PREMIER MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. James Sinclair (Coast-Capilano):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. A-t-il maintenant reçu la lettre de cinq pages de l'honorable député de Vancouver-Burrard (M. Taylor) qui propose des mesures immédiates pour remédier au grave problème du chômage à Vancouver? Dans le cas de l'affirmative, étant donné que l'honorable député a rendu sa lettre publique, le premier ministre rendra-t-il aussi sa réponse publique, afin que les gens de Vancouver sachent quelles mesures il entend prendre pour donner suite à ces propositions sensées?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, toute mesure qu'on a prise ou qu'on prendra sera communiquée au Parlement, et de la sorte les renseignements seront à la disposition du public.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—PRÉSUMÉE FERMETURE  
DE LA "HOWE SOUND COMPANY"

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. James Sinclair (Coast-Capilano):** J'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Peut-il nous indiquer où en sont les négociations entreprises pour maintenir en exploitation les mines Britannia?

**L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je ne puis rien dire encore à ce sujet sauf qu'il a été pris des dispositions pour organiser une réunion qui se tiendra jeudi après-midi dans mon bureau; nous espérons pouvoir prendre à ce moment-là une décision définitive dans un sens ou dans l'autre.

**L'hon. M. Sinclair:** On posera une question vendredi matin alors.

## L'ÉNERGIE

INTERPELLATION AU SUJET DE LA DÉLIVRANCE  
D'UN PERMIS VISANT LA MISE EN VALEUR DU  
FLEUVE COLUMBIA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. G. W. McLeod (Okanagan-Revelstoke):** Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales une question dont je lui ai donné préavis hier. Voudrait-il dire à la Chambre si son ministère délivrera à une société un permis visant l'aménagement hydro-électrique du fleuve Columbia, avant que la question

[L'hon. M. Nowlan.]

des avantages réalisables en aval à l'égard de ce cours d'eau international ait été réglée avec les autorités américaines?

**M. l'Orateur:** Je ne suis pas sûr de ce que le ministre pense de cette question; mais elle me paraît hypothétique, une question qui ne devrait pas retenir la Chambre.

(Plus tard)

**M. McLeod:** J'ai refondu ma question maintenant, monsieur l'Orateur. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a-t-il le droit de commencer l'exécution d'un projet d'aménagement hydro-électrique sur le Columbia avant que la question des avantages en aval du fleuve ait été réglée avec les autorités des États-Unis?

**M. l'Orateur:** J'ai bien peur que l'honorable député ne pose de nouveau une question qui ne soit pas autorisée par les pratiques de la Chambre. Il me semble que la question touche le domaine juridique et je ne pense pas qu'on puisse attendre d'un ministre qu'il donne une opinion juridique à la Chambre.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** J'aimerais poser une question supplémentaire correcte à la suite de la question incorrecte posée par l'honorable député d'Okanagan-Revelstoke au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. N'est-il pas dans l'intérêt du Canada que le problème des avantages en aval sur le Columbia soit résolu avant qu'on autorise l'aménagement de barrages importants sur ce cours d'eau?

**L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** Me permettra-t-on de dire que c'est une question au sujet de laquelle nous avons tous un avis personnel. En fait, j'ai bien mon avis là-dessus et je le ferai connaître en temps utile.

## LE MINISTÈRE DES POSTES

TIMBRES-POSTE—QUESTION AU SUJET DE  
L'ÉLIMINATION DES BLOCS PORTANT LES  
NUMÉROS DE PLANCHE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. George C. Marler (St-Antoine Westmount):** Monsieur l'Orateur, j'ai envoyé au ministre des Postes une dépêche que le *Citizen* d'Ottawa a publiée le samedi 7 décembre au sujet de l'élimination des blocs portant les numéros de planche ou des feuilles de timbres-poste. J'aimerais savoir si la raison que les journaux donnent pour expliquer la disparition de cette pratique populaire d'imprimer le numéro de planche est bien fondée? Pour rendre ma question plus